

VOD : La délocalisation en Belgique - Vincent CORNILLEAU

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,1 jour(s) soit 0,67 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs pratiquant la gestion du patrimoine

Prérequis

- Connaissances en droit de fiscalité du patrimoine
- Intérêt pour le droit international privé

Objectifs

- Découvrir les intérêts fiscaux que se cachent derrière la volonté d'expatriation de certains clients
- Maîtriser les notions de résidences fiscales françaises et belges
- Comprendre les pièges liés aux délocalisations
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

Contenu

Découvrez cette vidéo : "La délocalisation en Belgique"

Durée : 40 min

Vincent CORNILLEAU décrypte pour INAFON les subtilités et les pièges de la délocalisation en Belgique, notamment motivée par des raisons fiscales pour la clientèle du notaire.

- Introduction
- Quels sont les critères pour devenir résident fiscal belge ?
- Quel est l'intérêt du régime fiscal belge ?
- Quelles sont les règles civiles applicables aux expatriés

- Patrimoine immobilier détenu en France et résidence belge
- Conséquences successorales d'une délocalisation en Belgique
- Pièges des délocalisations-relocalisations
- Conclusion

Modalités pédagogiques

- Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"